

hors de portée dans la durée" pour l'armée de l'air, précise-t-il au détour d'une réponse à un député. Pourquoi ? Parce que notamment "dans le domaine du ravitaillement en vol, les lacunes liées au report du programme MRTT et au vieillissement des 14 avions ravitailleurs C135 et KC135, qui ont une moyenne d'âge de 48 ans ne permettent pas de répondre à la dimension la plus exigeante du contrat opérationnel", confirme la Cour des comptes. Ce qui n'a pas empêché le succès des Rafale et Mirage 2000 lors de l'opération Harmattan en Libye. "L'âge des ravitailleurs en vol est une incontestable faiblesse alors même que ces appareils nous permettent, entre autres, de projeter nos forces à plusieurs milliers de kilomètres", rappelle le général Jean-Paul Paloméros.

"Nous ne pouvons réaliser toutes les missions"

Mais c'est surtout la marine et l'armée de terre, qui ont de réelles difficultés à réaliser certains contrats opérationnels. Là aussi, le constat est terrible. "La juste suffisance veut dire que nous ne pouvons pas réaliser toutes les missions du contrat opérationnel de la marine en même temps", avoue le chef d'état-major de la marine, l'amiral Bernard Rogel, pourtant à la tête de la dernière marine européenne à posséder toutes les capacités pour intervenir. Concrètement, la Royale lors de l'opération Harmattan, qui a mobilisé 27 bâtiments de combat déployés pendant six mois, a dû abandonner "provisoirement certaines missions, notamment contre les narcotrafic ou l'immigration illégale ou des missions de sûreté au profit de la FOST (Force océanique stratégique, ndlr)".

D'une manière générale, il confirme que "compte tenu des missions qui nous sont données, je considère aujourd'hui que le format de la marine est juste suffisant". A tel point qu'en 2010 et 2011, la marine n'a pu déployer le groupe aéronaval, c'est-à-dire un groupe aérien complet, les frégates d'escorte, les sous-marins d'attaque (SNA) et une capacité de réaction autonome pour engager les opérations d'évacuation de ressortissants tel que le prévoit le contrat opérationnel conventionnel défini par le livre blanc. "Les indicateurs de performance montrent qu'en 2010 et 2011 ces objectifs n'ont pu être atteints", affirme le chef d'état-major de la marine. Ces indicateurs "montrent qu'en 2010 et en 2011 le dimensionnement actuel de la flotte et les contraintes liées aux arrêts techniques des bâtiments, ne permettent pas à la marine de tenir en permanence cette posture pour des raisons qui vont au-delà de la présence d'un seul porte-avions dans la flotte", précise la Cour des comptes.

La souveraineté de la France contestée sur certains de ses îlots

Cette "juste suffisance" doit également aujourd'hui prendre en compte l'extension de la zone économique exclusive (ZEE) de la France, qui dispose déjà de la deuxième ZEE derrière les Etats-Unis avec 11.000.000 kilomètres carrés, pour accéder aux richesses du plateau continental. Comme c'est le cas en Guyane où la France pourrait devenir une nation pétrolière. La marine dispose à titre d'exemple d'un patrouilleur aux îles Kerguelen ainsi qu'un système satellitaire pour protéger la légine, un poisson cher et apprécié aux Etats-Unis et en Asie que l'on trouve uniquement autour des Terres australes. "Si nous ne surveillons pas notre ZEE et ne montrons pas notre pavillon, nous serons pillés", assure l'amiral Rogel.

Déjà, la France est confrontée à une contestation de sa souveraineté sur certains de ses îlots du bout du monde tel que l'île de Clipperton aux confins de l'océan Pacifique, située à 1.280 kilomètres d'Acapulco au Mexique, les îles Eparses dans l'océan Indien situées autour de Madagascar, ou, enfin, Matthew et Hunter, deux petites îles inhabitées du Sud Pacifique, à 300

km à l'est de la Nouvelle-Calédonie. Pour protéger cette très vaste ZEE, la France dispose en tout et pour tout... de six frégates de surveillance et de 20 patrouilleurs. "On est loin de couvrir en permanence toute la superficie de la ZEE", indique le chef d'état-major de la marine.

"La technocratie budgétaire" pointée du doigt

Le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Bertrand Ract Madoux, est lui aussi confronté à la juste suffisance, qui l'empêche de remplir tous ces contrats opérationnels. "Les contraintes budgétaires successives ont peu à peu rendu difficiles l'exécution et le soutien de certains de ces contrats opérationnels, notamment dans la durée ainsi que dans leur simultanéité", regrette-t-il. Et d'avertir, "certains domaines de spécialités sont aujourd'hui à un niveau plancher et ne pourront supporter de nouvelles réductions, sauf à imposer d'abandonner lesdites spécialités. Cela aurait pour conséquence de fragiliser la cohérence de l'ensemble des forces terrestres et d'hypothéquer leur efficacité et leurs capacités d'action". Ainsi, l'armée de terre ne dispose plus que d'un unique régiment dans de nombreuses spécialités : drones, lance-roquettes unitaire, artillerie sol-air, franchissement, armes NBC (nucléaires, bactériologiques et chimiques)... "Les difficultés de l'arme de terre, ndlr) rencontrées pour honorer totalement le contrat maximal sont liées au soutien dans le domaine des pièces détachées et des munitions. Elles pourraient fragiliser la capacité à tenir l'engagement dans la durée, en particulier si le renouvellement de plusieurs parcs anciens était à nouveau repoussé", explique la Cour des comptes.

C'est dans ce contexte difficile que l'armée de terre a franchi "à la baisse, cette année, le seuil symbolique des 100.000 militaires et 10.000 civils", regrette le général Ract Madoux. "Est-il raisonnable d'avoir une armée de terre en dessous de 100.000 hommes, c'est-à-dire au plus bas de son histoire dans un pays qui n'a jamais été aussi peuplé ?", s'interroge-t-il. Et de pointer du doigt "la technocratie budgétaire" : "Nous ne souhaiterions pas en effet que la technocratie budgétaire nous fasse collectivement passer dans un cadre toujours plus petits au détriment de la cohérence et au mépris d'une analyse objective des dangers de ce monde". Car, estime-t-il, "lorsqu'on réduit des enveloppes déjà insuffisantes, les difficultés sont inévitables".

Une puissance militaire autonome

Le chef d'état-major des armées, l'amiral Guillaud, donne quelques chiffres qui éclairent les données du débat. La Force océanique stratégique est mise en œuvre par 3.200 marins, soit l'effectif équivalent à celui des agents municipaux d'une ville comme Montpellier. L'effectif de l'armée de terre est équivalent à celui de la RATP et le groupe PSA pèse en effectifs deux fois plus que l'armée de terre. D'où sa conclusion, "notre outil de défense offre jusqu'à présent un rapport qualité-prix exceptionnel". Et de rappeler que la France appartient "au club très restreint des puissances militaires autonomes". Jusqu'à quand ?

La France, l'adieu aux armes ? (2/5)



Copyright Reuters

Respectée par ses alliés, l'armée française, qui appartient encore au club très restreint des puissances militaires autonomes, est aujourd'hui face à un tournant dans ses

ambitions opérationnelles pourtant déjà en mode de "juste suffisance". La très forte contrainte budgétaire et surtout la rédaction d'un nouveau Livre Blanc vont avoir très certainement des conséquences sur ses moyens, et donc son fonctionnement. C'est ce qui ressort des auditions à l'Assemblée nationale des quatre grands patrons de l'armée française réalisées en juillet. Le deuxième des cinq états des lieux proposés par "latribune.fr" met en lumière les lacunes dans les équipements des trois armées. Ce qui les oblige à faire des impasses dans la mise en place de leurs dispositifs, notamment sur les théâtres d'opérations extérieures. Au détriment de la sécurité des soldats.

Entre grandeur et décadence, la France oscille. L'état des lieux en matière d'équipements militaires est inquiétant mais ces lacunes ne sont pas encore irréversibles... à condition de poursuivre l'effort de renouvellement des systèmes d'armes, dont certains datent déjà des années 1970. Car la panoplie du soldat français a quelques trous. Et pas des moindres. "Aujourd'hui je dois constater que la cohérence de nos armées est mise à mal", explique le patron des armées, l'amiral Edouard Guillaud. Et d'énumérer certaines lacunes bien connues de l'armée française et des experts.

Les avions ravitailleurs français ont près de 50 ans

Certaines capacités "nous font défaut, comme le SEAD - la suppression des défenses antiaériennes ennemies - en général indispensable pour entrer en premier" en territoire hostile, précise l'amiral Edouard Guillaud. Ce qui n'a toutefois pas empêché les pilotes de l'armée de l'air française de s'illustrer en Libye lors de l'opération Harmattan. Tout aussi inquiétant, l'armée française ne dispose pas d'avions de ravitaillement en vol performants, qui servent pourtant encore dans les Forces aériennes stratégiques (dissuasion nucléaire), et de drones MALE (Moyenne altitude et longue endurance). Ces capacités sont "notoirement insuffisantes" alors que d'autres sont "d'une conception suffisamment anciennes pour que leur modernisation, leur entretien ou leur mise aux normes d'exploitation actuelles deviennent très coûteuse", précise l'amiral Edouard Guillaud. A l'image des matériels datant des années 70 et 80 comme le missile Milan, les véhicules de l'avant blindés (VAB), les avions de reconnaissance ATL 2, les hélicoptères Cougar...

"Nos vénérables Boeing ravitailleurs approchent de la cinquantaine !", ironise en outre le chef d'état-major des armées. "L'âge des ravitailleurs en vol est une incontestable faiblesse", confirme le chef d'état-major de l'armée de l'air, le général Jean-Paul Paloméros, qui souhaiterait disposer d'Airbus A330. "Les produits choisis (A330, ndlr) par le Royaume-Uni, les Emirats arabes unis et l'Arabie saoudite correspondraient tout à fait, par leur polyvalence, à nos besoins», assure-t-il.

"Le feuilleton des drones n'a que trop duré"

Le chef de l'état-major de l'armée de l'air regrette également les retards de la modernisation des Mirage 2000D (multirôle), pourtant validée en 2008, et des radars. "La rénovation de nos radars, dans le but de les porter aux meilleurs standards technologiques, a été retardée et pose dès lors un réel problème, explique-t-il. C'est dommage car cette rénovation permettrait d'améliorer notre plancher de détection et de réduit les coûts de fonctionnement et de maintenance de radars en voie d'obsolescence". Autre besoin criant, les drones MALE qui restent encore à ce jour l'une de ses préoccupations majeures même si l'armée de l'air a pu déployer en Afghanistan des Harfang, qui ont effectué plus de 5.000 heures de vol en trois ans, et a pu mettre en service un exemplaire

en Libye, dans les dernières semaines de l'opération Harmattan. "Cette performance, pour excellente qu'elle soit, ne saurait suffire", indique-t-il.

Car, regrette-t-il, "il est clair que les drones nous auraient beaucoup simplifié la tâche pour les premières opérations en Libye". Et de taper du poing sur la table en estimant que "le feuilleton des drones n'a que trop duré". En conséquence, "il est urgent de renouveler les drones qui, acquis dans les années 90, sont en voie d'obsolescence, notamment au regard de leur système informatique, dont la puissance équivaut à un dixième de celle d'un iphone". Le général Jean-Paul Paloméros recommande l'achat d'un système américain. "Des systèmes américains ou israéliens sont actuellement disponibles - compte tenu des cours de l'euro et de la monnaie américaine -, il peut être intéressant d'acheter dans la zone dollar". D'autant que, rappelle-t-il, la Grande-Bretagne et l'Italie ont choisi le Predator. Seule l'Allemagne a opté pour des drones israéliens Heron 1.

Le déficit "béant" du transport aérien

Autre lacune très inquiétante pour l'armée de l'air, le transport aérien. « Le déficit est béant puisque nous ne satisfaisons que 25 % à 30 % de cet exigeant contrat », explique le chef de l'état-major de l'armée de l'air. Un déficit en partie comblé par le commandement du transport aérien européen (EATC), qui mutualise depuis deux ans les flottes de transport de la France, de l'Allemagne, de la Belgique et des Pays-Bas. « Mais cette structure ne dispose que de flottes vieillissantes en attendant mieux, c'est-à-dire l'A400M », précise le général Paloméros. « Nous avons un besoin urgent de l'A400M », dont les premiers exemplaires devraient être opérationnels dans l'armée de l'air en 2013, rappelle-t-il.

Sur les océans, les lacunes sont tout aussi significatives. Le chef d'état-major de la marine, l'amiral Bernard Rogel, va devoir faire l'impasse sur le deuxième porte-avions (soit entre 3 et 5 milliards d'euros) compte tenu des contraintes budgétaires. Et la France fera l'impasse de la permanence à la mer. D'une manière générale, l'amiral Bernard Rogel recommande le maintien du format de la marine, "au moins au niveau actuel". Notamment, précise-t-il, dans le domaine des sous-marins et des mines. "Aujourd'hui, 43 Etats utilisent des sous-marins, contre 10 au moment de la Guerre Froide", rappelle-t-il. Sans compter que les frégates de lutte anti-sous-marine ont 28 ans de moyenne d'âge "alors qu'il est difficile de dépasser 30 ans". Bref, la Marine gère la pénurie. C'est d'autant plus vrai qu'elle dispose encore, pour l'action de l'Etat en mer, de 28 hélicoptères Alouette III, qui ont maintenant 50 ans.

Des patrouilleurs à bout de souffle

Un bateau de surveillance par Pour surveiller et protéger toute la Zone économique exclusive (ZEE), la marine ne dispose que de six frégates de surveillance, de 20 patrouilleurs P400, de quelques bâtiments de transport légers (Batral) à bout de souffle. Des bâtiments touchés par des réductions temporaires de capacité (RTC). "Nous avons effectivement à la mer environ un bateau de surveillance par territoire métropolitain", regrette l'amiral Bernard Rogel. Il compte beaucoup sur le programme interministériel de bâtiment multimissions, de gros navires de soutien de type civil armés par la marine, lancé en 2011. "J'espère que les contraintes budgétaires actuelles permettront de le conserver", s'interroge-t-il. La marine a également décidé, dans le cadre de ce programme, d'acquérir deux patrouilleurs pour la Guyane d'ici à 2016 compte tenu des problèmes rencontrés sur place pour la pêche et le pétrole en attendant le programme Batsimar (Bâtiment de surveillance et d'intervention maritime), qui ont pour objet de remplacer les P 400 et les Batral.

Les crédits affectés à l'armée de terre "insuffisants"

Chez les terriens, c'est aussi la soupe à la grimace. "Le montant des crédits affectés à l'armée de terre depuis des années est modeste, voire insuffisant", déplore le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Bertrand Ract Madoux. Ce qui tombe plutôt mal. Car certains grands équipements de l'armée de terre doivent être renouvelés... rapidement. D'autant que comme le rappelle, le général Ract Madoux, la "cohérence" de l'armée de terre est "mise à mal par la coexistence de matériels les plus modernes et d'autres obsolètes". Car elle subit "la double contrainte du maintien en service de matériels d'ancienne génération dont le coût d'entretien est de plus en plus élevé, et de la prise en compte de matériels de dernière génération, dont la technologie est malheureusement coûteuse". Et donc, selon le chef d'état-major de l'armée de terre, "tout le défi réside dans la poursuite du renouvellement des équipements majeurs, principalement dans le cadre du programme Scorpion".

Il consiste à remplacer les blindés de la classe des 20 tonnes (VAB, AMX 10RC et ERC Sagaie), les plus utilisés en opérations depuis 40 ans par les programmes VBMR (véhicule blindé multirôle) et IERC (engin blindé de reconnaissance et de combat). « Ce besoin de modernité et de cohérence est essentiel à la capacité opérationnelle future de l'armée de terre », rappelle le général Ract Madoux. Au-delà de ces blindés, il a également besoin de nouveaux drones tactiques. Et de préciser que l'armée de terre "éprouve un vif intérêt" pour le projet de drones Watchkeeper qui équipe déjà l'armée britannique. Ce matériel pourrait remplacer les systèmes de drone tactique intérimaire (SDTI) à bout de souffle. Enfin, le chef d'état-major se montre "vigilant" sur le renouvellement du parc des hélicoptères de transport par les nouveaux NH90 (133 exemplaires prévus). "Nous devons protéger ce programme majeur pour l'armée de terre des habituelles tentations d'économies et de rationalisations", estime le général Ract Madoux.

"Tout renoncement est potentiellement irréversible"

D'une façon générale, le chef d'état-major des armées, l'amiral Edouard Guillaud, rappelle que "le temps du développement capacitaire est long, très long ! Le développement, l'industrialisation, l'emploi et le démantèlement d'un matériel militaire se mesurent en dizaines d'années. Ils impliquent des capacités industrielles pointues et dédiées. Tout renoncement est potentiellement irréversible". Il faudra que les rédacteurs du livre blanc prennent en compte cette donnée éminemment stratégique... Car comme le rappelle l'amiral Guillaud, s'il n'y avait pas eu les missiles balistiques nucléaires M1, M2 et M20 puis le S3 sur le plateau d'Albion, il n'y aurait pas eu Ariane 2, puis Ariane 3...

Tout comme **Bull** ne serait pas reconnu dans le monde entier pour ses calculateurs de très grande puissance sans la dissuasion nucléaire, qui a financé un programme français de simulation au lieu de l'acheter au Japon ou aux Etats-Unis. Sans la force nucléaire stratégique, qui a permis le développement des commandes de vol électrique des Mirage 2000, Airbus ne serait pas le champion qu'il est grâce aux commandes électriques. Et au final, explique-t-il, "il faudrait de toute façon dépenser de l'argent pour obtenir le même résultat dans ce domaine. Nous ne réaliserions donc pas les économies que certains imaginent". Mais l'imagination de Bercy est-elle sans limite...



Copyright Reuters

SERIE (3/5) - Respectée pour ses compétences par ses alliés, l'armée française appartient encore au club restreint des puissances militaires autonomes. Mais elle est aujourd'hui face à un tournant pour maintenir ses ambitions opérationnelles

pourtant déjà en mode de "juste suffisance". La très forte contrainte budgétaire et surtout la rédaction d'un nouveau Livre Blanc vont avoir certainement des conséquences sur ses moyens, et donc son fonctionnement. C'est ce qui ressort des auditions à l'Assemblée nationale des quatre grands patrons de l'armée française réalisées en juillet. Ce troisième des cinq états des lieux proposés par "latribune.fr" montre les graves déficiences des trois armées en matière de maintenance en condition opérationnelle (MCO), dont les crédits sont souvent l'objet d'arbitrages.

C'est l'un des points noirs de l'armée française : les crédits affectés à la maintenance des matériels sont notoirement insuffisants pour maintenir la cohérence opérationnelle des armées en permanence. Ces crédits ont été "sous-estimés lors de l'établissement de la loi de programmation militaire 2009-2014 ou ont été l'objet d'abattements manifestement trop volontaristes", confirme le chef d'état-major des armées, l'amiral Edouard Guillaud. Dans ce contexte, précise-t-il, "la disponibilité de nos matériels devient fragile. Nos stocks de rechanges et de munitions doivent être surveillés avec attention. Nos meilleurs systèmes sont déployés sur les théâtres d'opérations mais en contrepartie, la métropole s'entraîne avec des matériels plus anciens ou partiellement équipés". Résultat, selon l'amiral Guillaud, "il est de plus en plus difficile de concilier l'engagement opérationnel et un entraînement de qualité", pourtant la "meilleure garantie de la sécurité des hommes" envoyés au combat et "gage de succès opérationnel".

"Un risque sur la vie de nos soldats"

Ce n'est malheureusement déjà plus le cas dans l'armée de terre. "Avec 111 jours en 2012 (de préparation opérationnelle contre 150 fixés par la Loi de programmation militaire, ndlr), je pense que l'armée de terre est passée en dessous d'un seuil plancher qui fait peser un risque sur la préparation opérationnelle, la réussite de la mission et donc la vie de nos soldats", explique le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Bertrand Ract Madoux. Et de rappeler que si l'armée de terre a "dû mal à assumer tous les contrats opérationnels, c'est du fait d'un problème de moyens : on a en effet "rogné" au fil des années dans les munitions, les stocks, dans les pièces de rechange, dans les crédits d'entretien programmé du matériel (EPM)". Au final, les crédits d'EPM de l'armée de terre ne représentent que 19 % du budget dédié à l'EPM des armées, hélicoptère compris. "Ils sont notablement inférieurs" aux besoins de l'armée de terre, regrette le général Ract Madoux.

Le taux de disponibilité des sous-marins d'attaque réduit à 55 %

Le maintien en condition opérationnelle (MCO) est également l'une des préoccupations majeures du chef d'état-major de la marine, l'amiral Bernard Rogel. Car le taux de disponibilité de ses sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) vieillissants, qui "demandent un entretien plus soutenu", est de

l'ordre de 55 %, "ce qui n'est pas suffisant", estime-t-il. "Après plusieurs encoches budgétaires, qui se sont élevés à 43 millions d'euros en 2012, nous nous trouvons dans une situation très compliquée, qui nous oblige parfois à réduire le taux d'activité de nos bâtiments, déplore-t-il. Ce problème est aggravé par le fait que, pour de constructions budgétaires et de Loi de programmation militaire (LPM), nous sommes entrés dans une phase de réduction temporaire de capacité (RTC), autrement dit de non-remplacement à temps des bâtiments vieillissants notamment des frégates et des patrouilleurs outre-mer".

L'armée de l'air ne fait pas exception. "Ma plus grande préoccupation reste la disponibilité des matériels, dont dépendent nos capacités opérationnelles, sans parler des effets sur le moral des hommes", explique le chef d'état-major de l'armée de l'air, le général Jean-Paul Paloméros. Si en Libye le taux de disponibilité des avions de chasse a atteint de 90 % à 95 %, "cette disponibilité s'échelonne, selon l'âge des flottes, de 40 % à 60 % environ" seulement, précise-t-il. Elle est vitale pour la formation des jeunes pilotes et pour l'entretien des compétences. "Elle est donc un outil majeur de cohérence et conditionne la bonne gestion de nos flottes à long terme", estime le général Paloméros. Il estime que les "besoins ont été un peu sous-estimés - peut-être volontairement - si bien que nous cherchons toujours à combler le déficit structurel initial". Et de préciser que l'armée de l'air a "désormais tous les éléments en main pour évaluer au mieux le coût du soutien" de la flotte, "ce qui n'était pas forcément le cas à l'époque des premières livraisons du Rafale".

La France, l'adieu aux armes ? (4/5)



Copyright Reuters

Respectée pour ses compétences par ses alliés, l'armée française appartient encore au club restreint des puissances militaires autonomes. Mais elle est aujourd'hui face à un tournant pour maintenir ses ambitions opérationnelles pourtant déjà en mode de

"juste suffisance". La très forte contrainte budgétaire et surtout la rédaction d'un nouveau Livre Blanc vont avoir certainement des conséquences sur ses moyens, et donc son fonctionnement. C'est ce qui ressort des auditions à l'Assemblée nationale des quatre grands patrons de l'armée française réalisées en juillet. Le quatrième des cinq états des lieux proposés par "latribune.fr" dévoile une armée meurtrie par l'empilement des réformes la frappant, conjugué par un moindre intérêt du métier des armes en raison de la décreue des opérations extérieures.

Et le moral des soldats ? Il est chancelant, selon trois des quatre grands patrons des armées. Pourquoi ? Moins d'opérations extérieures à partir de 2012, sévères restructurations et entraînements sacrifiés entre autre pèsent lourdement sur le moral des armées, qui est "aujourd'hui au seuil d'alerte", estime le chef d'état-major des armées, l'amiral Edouard Guillaud. "Dans l'ensemble, explique-t-il, le personnel ressent une dégradation des conditions d'exercice du métier, en particulier dans les domaines du soutien. Il ne perçoit pas toujours la reconnaissance de ses efforts et de ses spécificités – j'entends celles du métier des armes". Du coup, selon

l'amiral, "il est tenté par le repli identitaire, celui de la couleur d'armée alors que nous vivons dans un monde où le caractère interarmées et combiné s'impose".

Un empilement de réformes mal accepté

Premier coup de blues des soldats, les restructurations permanentes initiées par le livre blanc de 2008 et la révision générale des politiques publiques (RGPP). Ces deux programmes "mettent en œuvre une réforme profonde de l'organisation (des armées, ndlr) et de leurs modes de fonctionnement, la plus importante depuis la réforme Messmer de 1962", confirme l'amiral Edouard Guillaud. Au total, la Grande Mulette doit supprimer environ 50.000 postes. La RGPP a exercé "une pression impitoyable sur les effectifs", confirme le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Bertrand Ract Madoux, qui plaide pour une pause dans les réformes et déplore "l'empilement simultané de différentes réformes". "Il ne faudrait pas en rajouter", souligne-t-il en outre.

Ce que confirme le chef de l'état-major de l'armée de l'air, le général Jean-Paul Paloméros : "nos armées sortent assez fatigués des réformes en cours, qu'elles ont dû mener en même temps que leurs opérations militaires. Une accumulation de réformes ne constituant pas une réforme en soi, les réformes à venir devront donc être réfléchies et cadencées". Ce dernier constate également que "le moral des hommes est contrasté" : "à la grande fierté qu'inspire l'accomplissement des missions s'associe, parfois, le sentiment d'un manque de reconnaissance ou un doute quant au fait de savoir si les réformes courageuses et difficiles qui ont été mises en œuvre suffiront".

Une vraie lassitude des réformes

"Nous avons déjà supprimé plus de 32.000 postes" mais "le plus dur reste à faire" même si "nous sommes en avance sur la trajectoire prévue", précise l'amiral Edouard Guillaud. Car, il reste encore 16.000 postes "à déflater", dont "certains ne sont pas identifiés". Dans l'armée de l'air, il reste par exemple encore à réduire un tiers de l'objectif des 16.000 postes à supprimer. Et l'amiral Guillaud de marteler, "le rythme des réformes provoque une vraie lassitude. L'aspiration à une pause, à une stabilisation des structures est très largement partagée". "Cette lourde réforme a vu des unités perdre leur repère" au niveau de l'échelon régimentaire, précise de son côté le chef d'état-major de l'armée de terre, qui a vu ses effectifs fondre en dessous du seuil symbolique de 100.000 militaires. Une lassitude doublée "d'inquiétudes sur l'avenir d'autant que la situation de la majorité de notre personnel est précaire – 65 % des militaires sont des contractuels". En conséquence, indique le chef d'état-major des armées, "la conduite de notre transformation devient de plus en plus difficile". Ce qui n'a pas obéré "la résistance exceptionnelle" des soldats français "à la douleur, à la fois dans l'engagement et dans la perte de camarades", rappelle le général Ract Madoux.

Le moral dans les chaussettes

Deuxième coup au moral, la fin des opérations en Afghanistan, notamment. "L'impact du retour d'Afghanistan pour l'armée de terre sera difficile à gérer et c'est en partie une question de commandement. Cela ne sera pas simple et cela fait l'objet d'une attention particulière", explique l'amiral Guillaud, qui compte notamment "jouer sur les jours d'activité en entraînement opérationnel pour conserver la motivation et des savoir-faire". Un effort devra toutefois être réalisé car comme le rappelle le général Ract Madoux, car "l'armée de terre ne dispose plus totalement

des ressources nécessaires à une préparation opérationnelle minimum". Tout comme l'entretien programmé des équipements. "Ma plus grande préoccupation reste la disponibilité des matériels, dont dépendent nos capacités opérationnelles, sans parler des effets sur le moral des hommes", note pour sa part le général Paloméros. Ce qui aggrave le blues des soldats. Et l'amiral Guillaud constate déjà "une baisse de moral – c'est humain ! – et nous en sommes conscients". De son côté, le général Ract Madoux veille "à ne pas rendre la vie de ces jeunes soldats ou de ces jeunes cadres, qu'ils soient officiers ou sous-officiers, inintéressante ou répétitive" en raison de la baisse du nombre des opérations extérieures.

La France, l'adieu aux armes ? (5/5)



Copyright Reuters

Respectée pour ses compétences par ses alliés, l'armée française appartient encore au club restreint des puissances militaires autonomes. Mais elle est aujourd'hui face à un tournant pour maintenir ses ambitions opérationnelles pourtant déjà en mode de

"juste suffisance". La très forte contrainte budgétaire et surtout la rédaction d'un nouveau Livre Blanc vont avoir certainement des conséquences sur ses moyens, et donc son fonctionnement. C'est ce qui ressort des auditions à l'Assemblée nationale des quatre grands patrons de l'armée française réalisées en juillet. Le dernier volet des cinq états des lieux proposés par "latribune.fr" montre que le chef d'état-major des armées, l'amiral Edouard Guillaud est prêt à monter au front pour défendre la cohérence opérationnelle des armées.

nouveau gouvernement a lancé cet été des "travaux déterminants pour notre outil de défense" - la révision du livre blanc, déjà démodé alors qu'il ne date que de 2008, et la préparation d'une nouvelle loi de programmation militaire. "Nous savons que ces travaux seront conduits dans un contexte économique et financier difficile, très difficile", souligne le chef d'état-major des armées, l'amiral Edouard Guillaud, qui estime que la révision du livre blanc "imposera des choix conséquents". "Nous sommes à nouveau à l'heure des choix", explique-t-il. Tout en rappelant que "la guerre ne se prévoit pas toujours et la guerre que l'on imagine est rarement celle que l'on fait". "Nous serons surpris, c'est certain, estime-t-il. Nous serons impliqués dans d'autres crises, c'est également certain. Comme il est certain que la physionomie de nos engagements futurs bousculera nos références".

"Le monde réarme mais l'Europe désarme"

C'est pourquoi les grands patrons des armées ne veulent pas renoncer, en dépit des très fortes contraintes budgétaires qui s'annoncent, à certaines des ambitions opérationnelles de l'armée française. D'autant comme le rappelle l'amiral Guillaud, "le monde réarme mais l'Europe désarme : elle ne consacre plus que 1,6 % de son PIB à ses dépenses de défense, à comparer aux 5 % des Etats-Unis et aux chiffres imposants de la Chine (...). L'Europe désarme alors que la nouvelle posture stratégique américaine est en train de basculer vers la zone Asie-Pacifique". Du coup, le chef d'état-major des armées demande des clarifications sur "l'ambition politique mais aussi l'ambition opérationnelle" que le gouvernement en attend. "Quel rôle souhaitons-nous pour

notre pays sur la scène internationale ? Quel rôle à l'Union européenne et dans l'Alliance atlantique ? Quelles opérations souhaitons-nous pouvoir mener ? Autant de questions structurantes car si nos ambitions déterminent notre outil, inversement notre outil contraint nos ambitions". Voici les ambitions sur lesquelles ils s'accrochent.

Quels moyens financiers ?

Les propos de l'amiral Guillaud sont clairs, très clairs. Il met en garde le gouvernement d'une logique comptable. "S'agissant de l'effort financier, il y a deux façons de voir les choses : soit l'on obéit à une logique strictement comptable - une photo noir et blanc, à un instant donné -, soit l'on regarde la vie avec les trois dimensions géométriques, plus le temps, plus les trois couleurs, plus la biologie. Vous pouvez vivre soit au jour le jour, soit avec une perspective. Je sais bien sûr où va ma préférence, mais c'est un choix qui ne dépend pas de moi". Et de s'interroger "où faut-il mettre le curseur et que faut-il sanctuariser". Selon lui, "toute diminution du budget se traduira mécaniquement par un abandon de capacité. Il est difficile de demander à un militaire de choisir s'il préfère qu'on lui coupe la main droite ou la main gauche en admettant qu'il soit ambidextre". Et d'insister pour que "budget 2013 et la prochaine Loi de programmation de finances publiques n'obèrent pas l'avenir".

Le pré positionnement des troupes françaises indispensable

Pour le chef d'état-major des armées, si la France veut "conserver une certaine influence", le "prépositionnement me semble une bonne chose". C'est d'ailleurs la solution "historique française, qui permet l'acculturation des troupes déployées". Ce que confirme le chef de l'état-major de l'air, le général Jean-Paul Paloméros. Présente au Tchad avec des avions de chasse, l'armée de l'air peut opérer ainsi au Sahel, notamment pour des missions de renseignement. "Une vraie puissance aérienne montre toute son utilité sur un théâtre aussi vaste", explique-t-il.

Le général Paloméros estime que "la prévention passe par le prépositionnement - six Rafale sont ainsi installés de façon permanente aux Emirats arabes unis, à Al Dhafra". Cette posture, précise-t-il, contribue "à la stabilisation du Golfe persique sans compter que ces avions pourraient au besoin intervenir très rapidement en Afghanistan". "Le prépositionnement à Djibouti permet lui aussi d'assurer un soutien aux nombreuses opérations dans la région, tout en contribuant à sa stabilisation", assure le général Paloméros. C'est également vrai dans les départements et collectivités d'outre-mer (DOM-COM), notamment en Guyane, en Nouvelle-Calédonie... Ce qui a permis à l'armée de l'air d'acquérir « une dimension internationale » grâce à la reconnaissance de la part de pays étrangers.

Un constat partagé par la marine. Car "la plupart des opérations militaires se déclenchent très vite, nécessitant la projection rapide d'un dispositif qui fait ensuite l'objet d'une planification plus élaborée, souligne le chef d'état-major de la marine, l'amiral Bernard Rogel. Cela impose de notre part d'avoir, dans des zones de crise ou d'intérêt stratégique, des bâtiments prépositionnés". Ainsi la marine assure une présence en dans l'est méditerranéen, l'Océan indien ou le Golfe de Guinée. Ce qui permet à la marine de surveiller les 11 millions de kilomètres carrés de zone économique exclusive (ZEE) de la France. "Si nous ne surveillons pas notre ZEE et ne montrons pas notre pavillon, nous serons pillés". En outre, il rappelle que "l'une des forces de la France repose sur son dispositif de bases mondiales, lequel repose sur les DOM-COM et les accords de défense que nous avons avec des pays comme le Gabon, la Côte d'Ivoire ou les Emirats arabes unis". Ce

réseau a permis à la marine de disposer de "capacités d'action quasiment immédiates un peu partout". Ainsi, lors du séisme en Haïti, le fait d'avoir une base à Fort-de-France nous a offert un point d'appui très utile". Même stratégie pour l'armée de terre. J'ai souhaité capitaliser sur les infrastructures militaires des DOM-COM afin d'entretenir une formidable culture de projection", explique le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Bertrand Ract Madoux.

La coopération oui mais elle a ses limites

"Il ne faut pas attendre des miracles de ces coopérations", avertit le chef d'état-major des armées. Un exemple de coopération inabouti : la brigade franco-allemande. "Cela fait des années, explique l'amiral Guillaud, que l'on essaie de déployer la brigade franco-allemande (dans une opération extérieure, ndlr). Nous n'avons pas réussi à le faire en Afghanistan pour deux raisons : d'abord, les Allemands étaient dans le nord du pays alors que nous étions dans l'est ; ensuite, les règles d'engagement, donc les consignes d'ouverture du feu, n'étaient pas les mêmes pour les Allemands et pour les Français (...) Si l'on veut que cette brigade fonctionne, il faut l'utiliser et non la laisser dans un camp d'entraînement ».

D'une façon générale, il estime ce serait « un leurre » de « tout miser sur les partages et mutualisations capacitaires ». Car la « smart defence » de l'Otan et « pooling and sharing » de l'Union européenne sont des opportunités intéressantes mais elles ne rempliront le vocation que si elles sont vécues par tous comme un atout pour faire plus ensemble et non comme une excuse pour faire moins chacun ». Et de rappeler que « l'envie des Européens pour une défense commune reste faible. L'idée d'une Europe puissance ne fait guère d'émules ». Le général Paloméros y croit. « Cette approche de plus en plus capacitaire, interarmées et internationale, devrait nous permettre de limiter les impasses auxquelles nous serons contraints ». Il estime d'ailleurs que le développement de la défense et de l'Otan impliquera également que « nous passions par l'étape difficile du renseignement ».

Dans ce contexte, l'amiral Guillaud plaide lui pour des "coopérations renforcées", qui sont "le chemin le plus réaliste". A l'image de la coopération franco-britannique, « validée dans les faits lors de la crise libyenne ». « Elle doit être poursuivie avec détermination et réalisme parce que nos armées affichent des ambitions et un niveau comparables ». C'est ce que pense aussi l'amiral Rogel. « Pour mutualiser, il avoir une valeur d'échange, estime le chef d'état-major de la marine. Or, nous avons des capacités navales que nous sommes les seuls à maintenir en Europe, ce qui limite les possibilités en la matière. Enfin, l'amiral Guillaud recommande de renforcer la coopération avec Berlin « indispensable » ainsi que trois autres pays (Italie, Espagne et Pologne).

Le renseignement essentiel

Le renseignement est la "mission la plus essentielle", estime le général Paloméros. L'armée de l'air dispose "d'une vraie culture en la matière", rappelle-t-il. Ainsi le premier avion qui a survolé l'Afghanistan en 2001 était un Mirage IV. Le renseignement a été aussi indispensable en Libye. "Le renseignement, dont il nous faudra renouveler les moyens avec les dernières technologies disponibles, fera d'ailleurs l'objet d'une réflexion dans le cadre du futur livre blanc".